



Parking quel droit de l'employeur

Par **Wwwwwwwwww**, le **21/06/2013 à 11:39**

Bonjour j ai mon directeur qui veut m obliger a me stationner sur le parking de l entreprise qui ce trouve a 400 m alors que l on a des places sur le domaine public a 30 m de l entreprise il me fait même du chantage par rapport a mon évolution de mes grades que faire je commence a etre a bout de nerf merci

Par **moisse**, le **21/06/2013 à 11:45**

Bonjour,
S'agit-il d'un véhicule appartenant à l'entreprise, ou votre véhicule personnel.
Dans ce dernier cas vous n'avez aucune obligation d'accepter.
Pour éviter les conflits directs, vous pouvez toujours arguer que votre épouse/fils/frère doit pouvoir accéder au véhicule n'importe quand pour l'emprunter.

Par **Lag0**, le **21/06/2013 à 11:49**

Bonjour,
Il est très probable que l'employeur subisse lui-même des pressions de la mairie.
Je connais ce souci pour y être confronté avec mon entreprise. La mairie nous "emm..." quotidiennement pour le stationnement des véhicules et camions sur le domaine public.
D'ailleurs, elle est en train de prendre des mesures pour interdire totalement le stationnement dans toute la zone industrielle et obliger les entreprises à "garder" le stationnement sur leur terrain.

Par **moisse**, le **22/06/2013** à **09:06**

Bonjour, C'est une probabilité, mais alors l'employeur est peu avisé de recourir au chantage, il lui suffit de repasser la patate chaude comme on dit, en s'appuyant sur le fait du prince.